

HORS-SÉRIE

DIJON MAG

382
SEPTEMBRE
2024



LA VILLE VOUS AIDE

*Un guide à conserver
précieusement !*

VIE FAMILIALE | HANDICAP
INSERTION | JEUNESSE
PERTE D'AUTONOMIE | VIOLENCE
DISCRIMINATION | ACCESSIBILITÉ
SANTÉ | LOGEMENT
ALIMENTATION | EMPLOI
CULTURE | SPORTS

DIJON.FR



UN COUP DUR ? UNE DIFFICULTÉ ?

Ce guide, élaboré par la ville de Dijon, vous donne les clés pour trouver de l'aide, en matière de vie familiale, santé, logement ou encore emploi. Il recense des aides et services accessibles pour tout un chacun auprès d'organismes ressources.

Cet accompagnement peut être complété, au cas par cas, par d'autres dispositifs en vous rapprochant de travailleurs sociaux.

Plus près, plus solidaires	PAGE 4
Les aides aux jeunes	PAGE 6
Les aides aux étudiants	PAGE 7
Les aides aux familles	PAGE 8
Les aides à l'autonomie	PAGE 10
Sport, culture et loisirs	PAGE 13
Logement	PAGE 14
Emploi et insertion	PAGE 16
Santé	PAGE 18
Soutenir les victimes	PAGE 20
Aider les personnes en rue	PAGE 21
Trouver de l'aide près de chez soi	PAGE 22
Aider à mon tour	PAGE 23



JE ME REPÈRE EN UN CLIN D'ŒIL !

-  Localisation
-  Numéro de téléphone
-  Adresse mail
-  Site internet
-  Accès en transports en commun





François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Président du CCAS de Dijon

Chères Dijonnaises, chers Dijonnais,

La solidarité est au cœur des actions de la municipalité. Favoriser l'accès de chacun à ses droits sociaux, lutter contre les exclusions, prévenir les coups durs, accompagner les personnes en perte d'autonomie, telles sont les missions de la politique sociale que nous menons au quotidien au service de tous les Dijonnais. Retenue pour l'expérimentation Territoires zéro non recours proposée par le ministère des Solidarités, Dijon fait aujourd'hui le choix de renforcer ses actions en matière d'accès aux droits sociaux pour tous en s'adressant aux habitants qui ne sollicitent pas forcément les services publics alors qu'ils le pourraient.

Avoir besoin d'aide, ça peut arriver à tout le monde. Encore faut-il savoir à quelle porte frapper ! Ce guide a été conçu pour vous faciliter l'accès aux informations si vous, ou quelqu'un de votre entourage, rencontrez des difficultés sociales.

Je remercie Antoine Hoareau, mon adjoint aux solidarités, à l'action sociale et à la lutte contre la pauvreté, pour le travail qu'il effectue avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) et les nombreux acteurs qui agissent en direction des plus fragiles. Les agents de la ville, les associations et les bénévoles sont pleinement mobilisés pour vous accompagner dans vos démarches.

N'hésitez pas à faire appel à tous ceux qui œuvrent au quotidien avec compétence et bienveillance pour que Dijon soit et demeure une ville solidaire où chacun trouve sa place.



PLUS PRÈS, PLUS SOLIDAIRES

Dijon, ville inclusive et solidaire, met à disposition de tous ses habitants de nombreux lieux ressources. Des endroits où chacun peut venir rencontrer des professionnels pour des besoins sociaux ou administratifs.

POINTS D'ACCÈS AUX DROITS CCAS MÉTROPOLE

Les points d'accès aux droits CCAS Métropole réunissent des travailleurs sociaux qui aident les Dijonnais à surmonter leurs difficultés financières, de logement, d'emploi ou encore de santé. Ils proposent également un accès numérique et un accompagnement pour instruire les demandes d'allocation et d'aides de toutes sortes.



☎ 03 80 44 81 00

Point d'accès aux droits Centre-ville-Montchapet

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

📍 11, rue de l'Hôpital

📍 T2, L4, L5, L9, B12, B18, R33, R34, R35, R38 et City

aux arrêts Monge - Corol à l'arrêt 1^{er} mai Foyer Permanences à la Maison des seniors (rue Mère Javouhey) et au Cercle laïque dijonnais (3-5, rue des Fleurs).

Point d'accès aux droits Fontaine d'Ouche-Bourroches

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

📍 24, avenue du Lac

📍 Corol et L3 - arrêt avenue du Lac

Permanences à la mairie de quartier Bourroches (32, boulevard Eugène-Fyot).

Point d'accès aux droits Parc-Mansart

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

📍 11, rue de l'Hôpital

📍 T2, L4, L5, L9, B12, B18, R33, R34, R35, R38 et City aux arrêts

Monge - Corol à l'arrêt 1^{er} mai Foyer Permanences à la médiathèque Mansart (2, boulevard Mansart).

Point d'accès aux droits Grésilles-Toison d'Or

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

📍 17 ter, avenue Champollion

📍 T1, B19, F43 aux arrêts Grésilles et Trimolet - L8 et Corol aux arrêts Billardon - L3 et Corol aux arrêts Place du Savoir

Permanences à la mairie de quartier Granville-Toison d'Or (10 bis, place Granville), à la Maison d'éducation populaire Maladière (21-25, rue Balzac) et à la Maison d'éducation populaire L'Envers Baudelaire (1, allée Lucien-Hérard).

PIMMS MÉDIATION DIJON

Pimms Médiation Dijon est une association de médiation sociale au service des Dijonnais. Les médiateurs interviennent gratuitement dans les mairies de quartier, dans les bureaux de poste ou encore dans les transports (tram, bus et gare) pour aider les habitants dans leurs démarches de la vie quotidienne.

☎ 03 80 42 11 59

✉ dijon@pimms.org

📍 Liste des permanences sur pimmsdedijon.org

ESPACES SOLIDARITÉS CÔTE-D'OR

Vous rencontrez des difficultés avec vos enfants dans votre vie quotidienne ? Les professionnels des six Espaces Solidarités Côte-d'Or à Dijon (Centre-ville, Maladière-Toison d'Or, Grésilles, Fontaine d'ouche, Parc, Baudin) vous accompagnent, vous soutiennent et vous orientent.

📍 Trouvez l'espace le plus près de chez vous sur cotedor.fr

ZOOM SUR LE NUMÉRIQUE

Pas d'ordinateur ? Des difficultés avec internet ? Des agents formés vous accompagnent dans vos démarches numériques dans les accueils de proximité.

De nouveaux espaces de ressources numériques

La ville de Dijon développe l'accès pour tous au numérique dans chaque quartier, avec l'appui du Cesam et plusieurs associations : accompagnement individuel, formations, accès aux plateformes sociales, coup de pouce sur un besoin spécifique.

☎ 0800 21 3000

🌐 dijon.fr

Accueil général de la ville

📍 11, rue de l'Hôpital

Mairies de quartier

📍 Bourroches-Valendons : 32, boulevard Eugène-Fyot

📍 Fontaine d'Ouche : 13, place de la Fontaine d'Ouche

📍 Grésilles : 6, avenue des Grésilles

📍 Mansart : 2, boulevard Mansart

📍 Granville-Toison d'Or : 10 bis, place Granville

Maison des seniors

📍 rue Mère Javouhey (page 10)

Maisons d'éducation populaire

(page 13)

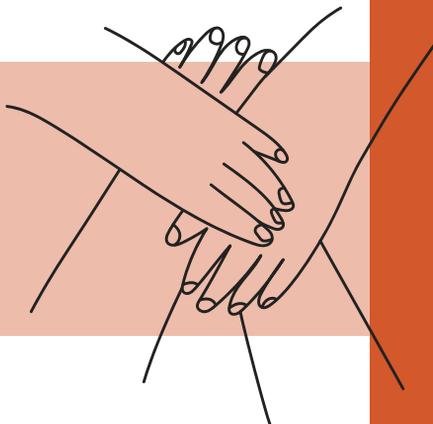
Bibliothèque municipale

Vous rencontrez des difficultés pour télécharger un livre en ligne ? Vous avez envie de découvrir les ressources numériques proposées par la bibliothèque municipale ? Celle-ci propose une aide numérique gratuite à destination des personnes en situation d'illectronisme, sans limite d'âge.

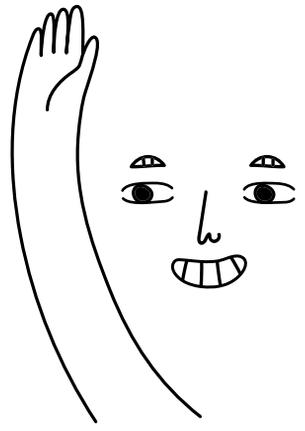
✉ Prendre rendez-vous avec un médiateur numérique : bmdijon-numerique@ville-dijon.fr

Les accueils de la Caisse d'allocations familiales (Caf), de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), des Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et de France travail mettent aussi à disposition des bornes d'accès numérique et des agents pour vous accompagner dans vos démarches en lien avec ces organismes.

Certains organismes publics et entreprises disposent d'un service d'aide sociale en interne, auquel les salariés et agents peuvent faire appel pour toute difficulté durant leur période active mais également pendant leur retraite (rectorat, collectivités territoriales, SNCF, La Poste...). Renseignez-vous auprès de votre employeur.



LES AIDES AUX JEUNES



Si vous êtes âgé de 12 à 25 ans – comme un quart de la population dijonnaise –, appuyez-vous sur la ville et ses partenaires pour vos projets de formation, de mobilité ou encore d’insertion professionnelle.

Trouvez un accompagnement

MISSION LOCALE DE DIJON

La Mission locale accueille tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, avec ou sans diplôme ou projet, inscrits ou non à France Travail, pour les accompagner vers l’insertion (formation, emploi, mobilité, logement, santé...).

📍 10, boulevard Carnot, immeuble Richelieu
☎ 03 80 44 91 44 🌐 mldijon.asso.fr

SERVICE CIVIQUE NATIONAL OU EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

Le service civique est un engagement volontaire indemnisé au service de l’intérêt général en France ou à l’étranger d’une durée de 6 à 12 mois.

Ville de Dijon

Service civique international dans une ville partenaire de Dijon, ou local dans les différents services de la collectivité.

☎ Service jeunesse de la ville : 03 80 74 70 93
🌐 dijon.fr

Unis-Cité Dijon : service civique national

📍 10, rue Camille-Flammarion
☎ 07 67 49 27 32 📧 ezembski@uniscite.fr

Service civique national et international

🌐 service-civique.gouv.fr

CENTRE RÉGIONAL INFORMATION JEUNESSE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le réseau Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté a pour objet d’informer les jeunes et dans tous les domaines qui les concernent : orientation, formation, emploi, stages, jobs, santé, logement, vie quotidienne, service civique, aides aux projets, mobilité internationale, sports, loisirs...

📍 17, place Darcy ☎ 03 80 44 18 29 🌐 jeunes-bfc.fr

CONTRAT D’ENGAGEMENT JEUNE

Le Contrat d’engagement jeune est un accompagnement personnalisé de 6 à 12 mois dédié aux jeunes de 16 à 25 ans (et aux moins de 30 ans en situation de handicap) les aidant à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi. Il s’établit avec un conseiller d’insertion professionnel de la Mission locale.

🌐 1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune

Sollicitez une aide financière

FONDS D’AIDE AUX JEUNES (FAJ)

À travers le Faj, Dijon métropole apporte une aide financière aux jeunes en difficulté financière pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle ou pour faire face à des besoins urgents. Pour en savoir plus, contactez la Mission locale de Dijon.

TRANSPORTS

Les jeunes de 5 à 17 ans, habitants de Dijon métropole dont le quotient familial est inférieur ou égal à 900€, ont droit au pass mensuel Divia Bus&Tram à 3€. Une mesure qui concerne aussi les lycéens

et les élèves en CAP/BEP jusqu'à 25 ans inclus, scolarisés dans un établissement de Dijon métropole et dont le responsable légal est résident de Dijon métropole. Les jeunes de 18 à 25 ans bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire ou de l'Aide médicale de l'État bénéficient d'un tarif réduit de 50% du pass mensuel Divia Bus&Tram 18-25 ans, soit 15€ au lieu de 30€.

📍 divia.fr

CARTE AVANTAGES JEUNES

Plus de 3 200 bons plans sont proposés par plus de 2 200 partenaires en Bourgogne-Franche-Comté aux moins de 30 ans pour découvrir la culture et pour bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne (bien-être, mode, sport, contrôle technique, alimentation...).

📍 avantagesjeunes.com

Voir aussi

- › MAISON DES ADOS **P.9**
- › LOGEMENT **P.14**
- › EMPLOI ET INSERTION **P.16**
- › SANTÉ **P.18**
- › SPORTS, LOISIRS, CULTURE **P.13**

LES AIDES AUX ÉTUDIANTS

Trouvez un accompagnement

STAGES, ALTERNANCES ET EMPLOIS AU SEIN DE LA VILLE ET DE LA MÉTROPOLE

La ville et la métropole procèdent régulièrement à des recrutements pour des stages, des alternances ou pour des renforts occasionnels. Plus de 150 métiers sont représentés.

📍 dijon.fr

CROUS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le Crous accompagne les étudiants dans leur vie quotidienne pendant leurs études supérieures : bourse, logement, restauration, aides sociales, jobs étudiants...

📍 crous-bfc.fr

Sollicitez une aide financière

BOURSE MUNICIPALE

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de la métropole et habitant à Dijon depuis au moins 3 ans peuvent bénéficier d'un coup de pouce financier de la ville de Dijon. 350 bourses allant de 500 à 1 000€ sont accordées aux plus modestes en contrepartie de 12 heures d'action citoyenne à réaliser dans une association labellisée par la ville.

📧 ens.sup@ville-dijon.fr 📍 eservices.dijon.fr

TRANSPORTS

Les étudiants boursiers et inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur de Dijon métropole bénéficient d'un tarif réduit de 50% du pass mensuel Divia 18-25 ans, soit 15€ par mois au lieu de 30€.

📍 divia.fr

CARTE CULTURE ETUDIANTE

Après avoir payé votre carte 5€ pour l'année universitaire, profitez des spectacles dans la métropole pour 3,50€ ou 5,50€.

📍 Achat en ligne sur eservices.dijon.fr

ÉPICERIES SOLIDAIRES

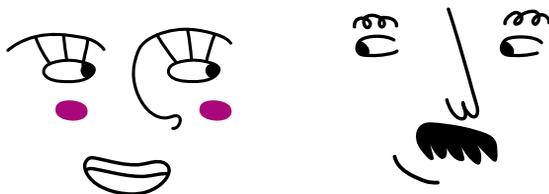
Epi'Campus et la Fédération étudiante de Bourgogne inter-associative (Febia) sont deux épiceries sociales et solidaires étudiantes, travaillant en lien avec le Crous.

📧 epicampus@gmail.com - epicerie@febia-bourgogne.fr



Voir aussi

- › LOGEMENT **P.14**
- › SANTÉ **P.18**
- › SPORTS, LOISIRS, CULTURE **P.13**



LES AIDES AUX FAMILLES

Dijon, ville où il fait bon vivre avec des enfants, attire de nombreuses familles. Mais parce qu'élever un enfant n'est pas toujours facile, la ville rassemble de nombreux services pour vous accompagner au quotidien.

ZOOM SUR LE DOSSIER FAMILLE

La ville de Dijon propose aux familles un guichet de services en ligne gratuits afin d'effectuer leurs démarches administratives concernant l'état civil, la culture et le sport, la vie scolaire et périscolaire ou encore les accueils petite-enfance. Une fois votre dossier famille constitué, vous pouvez accéder aux services de la ville. Les tarifs des prestations sont adaptés aux revenus de chaque famille.

📍 eservices.dijon.fr

📍 Faites-vous aider à l'accueil général de la ville
au 11, rue de l'Hôpital

📞 0 800 210 519 (de 8h à 18h)

Périscolaire

La ville de Dijon assure l'accueil périscolaire des enfants scolarisés, sur inscription, le matin de 7h à 8h30, à la pause méridienne et le soir jusqu'à 19h. Les temps périscolaires sont facturés à la séance selon une grille tarifaire fixée en fonction des revenus de chaque foyer. Le Temps d'activité périscolaire (Tap) de 16h05 à 16h50 est lui gratuit pour toutes les familles.

Extrascolaire

La ville de Dijon ou ses partenaires (PEP CBFC, CASI Snfc) gèrent des structures qui accueillent les enfants de 3 à 12 ans pendant les petites et les grandes vacances scolaires dans chacun des quartiers.

Restauration scolaire

La cuisine centrale de la ville de Dijon prépare chaque jour 8 000 repas servis aux écoliers et aux agents dans les restaurants scolaires municipaux. Des menus soigneusement élaborés, dans lesquels les produits locaux, bio et de qualité ont la part belle.

Petite enfance

La prise en charge des enfants jusqu'à 3 ans s'effectue dans des structures d'accueil petite enfance en gestion municipale ou privées. L'accueil et l'information des familles en recherche de mode d'accueil sont assurés par un service dédié et cinq relais petite enfance répartis dans la ville.

Besoin d'un conseil ?

Une réunion d'information sur l'accueil petite enfance est organisée chaque premier jeudi du mois (sauf jours fériés et en août) de 16h à 18h en visioconférence.

📍 Inscription sur dijon.fr

Trouvez un accompagnement

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES

Pour toute première demande, s'adresser au Point d'accès aux droits CCAS Métropole de votre quartier (page 4).

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Vous attendez un enfant ? Vous êtes parent et vous vous sentez isolé ou démuni ? Plusieurs lieux accueillent et accompagnent les familles. Espaces dédiés à la relation des enfants avec leurs parents, ils œuvrent à l'égalité des chances dès les premières années de vie et offrent une diversité de réponses selon les situations et les besoins des familles.

L'Amarine

(futurs parents et parents d'enfants de 0 à 1 an)

📍 1, quai François-Galliot 📞 03 80 45 39 26

La Maison des 1 000 premiers jours

(futurs parents et parents d'enfants de 0 à 3 ans)

📍 31, rue Claude Debussy 📞 07 60 03 21 26

La Cadole

(futurs parents et parents d'enfants de 0 à 4 ans)

📍 11, place de la Fontaine d'Ouche 📞 03 80 43 32 68

La Maison des familles

(parents avec ou sans leurs enfants quel que soit l'âge)

📍 12, boulevard Carnot 📞 06 99 22 48 71

MAISON DES ADOLESCENTS DE CÔTE-D'OR ET DE LEURS PARENTS (MDAP21)

L'Adosphère-MDAP21 est un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation pour des jeunes de 11 à 25 ans, en questionnement ou mal-être de tout ordre : familial, social, scolaire, universitaire, amical, sentimental, sexuel, médical... Une équipe pluridisciplinaire est également disponible pour répondre aux questions des parents ou des proches.

📍 19, rue Bannelier 📞 03 80 44 10 10 🌐 maisondesadolescents21.fr

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Vous êtes parents ou futurs parents ? De la grossesse aux 6 ans de votre enfant, les médecins, infirmières-puéricultrices et sages-femmes de la PMI - service de santé publique du département de la Côte-d'Or - sont à vos côtés.

📍 1, rue Joseph-Tissot

📞 03 80 63 66 13 📧 pmi@cotedor.fr

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

L'Aide sociale à l'enfance est un service du Département dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance.

📍 1, rue Joseph-Tissot

📞 03 80 63 66 45 📧 ase@cotedor.fr

Sollicitez une aide financière

PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf), la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) comprend plusieurs aides destinées aux parents : prime à la naissance ou à l'adoption, allocation de base, prestation partagée d'éducation de l'enfant et complément de libre choix du mode de garde.

🌐 caf.fr

BOURSES SCOLAIRES

Vous êtes parent d'un collégien ? Consultez les critères d'attribution des bourses du Département et faites une demande en ligne.

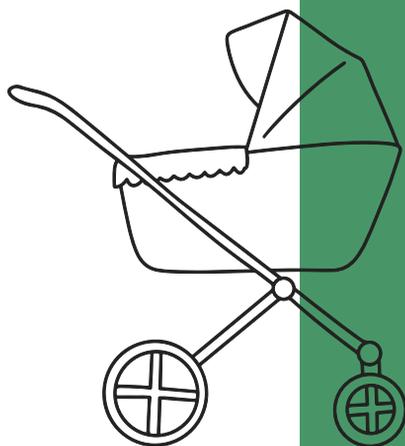
🌐 mesdemarches.cotedor.fr

📞 03 80 63 69 99

Voir aussi

➤ SANTÉ P.18

➤ SPORT, CULTURE ET LOISIRS P.13



LES AIDES À L'AUTONOMIE

Pour faire face aux effets durables ou ponctuels de l'âge et du handicap, la ville est à vos côtés. Elle est à votre écoute, vous oriente pour garder autant que possible votre autonomie.



Trouvez un accompagnement

MAISON DES SENIORS

La Maison des seniors, gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon, est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation : accès aux droits, loisirs, culture, vie quotidienne, habitat, transports... Elle propose aussi des ateliers thématiques d'information et de prévention. Une permanence sociale est assurée dans ses locaux, ainsi qu'un accompagnement à l'usage du numérique.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

📍 Rue Mère Javouhey

☎ 03 80 74 71 71 📧 maisondesseniors@ccas-dijon.fr

🚗 T1 et T2, City, L3, L6 et F40 - arrêt République

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS de Dijon informe toutes les personnes en situation de handicap : accessibilité, activités, orientation vers les associations, accompagnement aux démarches administratives, aide aux écrits et au numérique. Il met à disposition des personnes non-voyantes des télécommandes pour actionner les feux sonores.

📍 11, rue de l'Hôpital ☎ 0800 21 3000

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Après évaluation des besoins, la MDPH peut accorder des aides aux enfants et aux adultes en situation de handicap. Elle propose des réponses aux répercussions des pathologies sur la vie quotidienne et professionnelle de la personne.

📍 1, rue Joseph-Tissot ☎ 03 80 63 31 60 📧 mdph@cotedor.fr

CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR LES MARRONNIERS

Cet établissement médico-social géré par le CCAS de la ville de Dijon, accueille les personnes de plus de 60 ans atteintes de troubles neuro-évolutifs, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, avec une prise en charge spécifique dans le but de prolonger l'autonomie des personnes et de soulager les aidants. Les tarifs sont adaptés aux revenus. Une prise en charge partielle est possible dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa).

📍 5, avenue Albert-Camus

☎ 03 80 48 85 30 📧 centredesmarronniers@ccas-dijon.fr

VIA TRAJECTOIRE

Cet outil vous aide à trouver une place en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Recherche respectant des critères financiers, médicaux et géographiques.

📄 Dossier d'admission unique réalisé en ligne : trajectoire.sante-ra.fr

Information auprès de la Maison de l'autonomie de Côte-d'Or
1, rue Joseph Tissot - 03 80 63 69 70

Faites appel à un service

ANIMATION ET GRANDES MANIFESTATIONS

Le CCAS de la ville de Dijon propose des animations gratuites toute l'année et des temps forts pour les seniors : repas de Noël, spectacles, visites, thés dansants...

Informations et inscriptions à la Maison des seniors (page 10).

☎ 03 80 74 71 71

ASSOCIATION DES SENIORS DIJONNAIS

L'Opad propose une centaine d'activités aux personnes de 55 ans et plus.

📍 Cour du Caron ☎ 03 80 70 02 03 🌐 opad-dijon.fr

LIVRAISON DE REPAS

Le CCAS de la ville de Dijon propose un service de portage de repas complets, variés et équilibrés, du lundi au vendredi avec la possibilité de se faire livrer les repas en avance pour le week-end. Le prix du service dépend du niveau de revenus.

☎ 03 80 48 83 90

PORTAGE DE LIVRES

Une fois par mois, des bibliothécaires et des jeunes volontaires en service civique déposent gratuitement chez vous les ouvrages que vous aurez sélectionnés au préalable avec eux par téléphone.

☎ 03 80 48 82 30 📧 bmdijon@ville-dijon.fr 🌐 bm.dijon.fr

GRAND FROID ET CANICULE

Le CCAS de la ville de Dijon procède aux inscriptions sur les registres grand froid ou canicule. En cas d'alerte, vous serez contacté chaque jour par un agent de la cellule.

☎ 03 80 44 81 19 📧 cellule.canicule@ccas-dijon.fr

DÉNEIGEMENT

En période hivernale, le CCAS de la ville de Dijon aide les personnes en incapacité physique à déneiger devant leur domicile pour les sécuriser et leur permettre d'être en règle vis-à-vis de l'obligation de déneigement de leur trottoir.

☎ 08 00 21 30 00 📧 cellule.deneigement@ccas-dijon.fr

DIVIACCÈS ET LE PASS NON-VOYANT

Le service de transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite DiviAccès, fonctionnant sur réservation, permet à ses bénéficiaires de se déplacer d'une adresse à une autre à l'intérieur de la métropole. Remplissez un dossier de demande et effectuez les réservations du lundi au samedi, de 7h à 18h30.

Les personnes non-voyantes, habitant Dijon métropole, peuvent bénéficier d'un pass de 20 déplacements par mois sur l'ensemble du réseau Divia Bus&Tram. Chaque bénéficiaire peut voyager accompagné d'une personne.

📍 Agence Diviamobilités : place Darcy

☎ 03 80 11 29 29 📧 divia.services@divia.fr 🌐 divia.fr

PLANS D'AIDES DES CAISSES DE RETRAITE

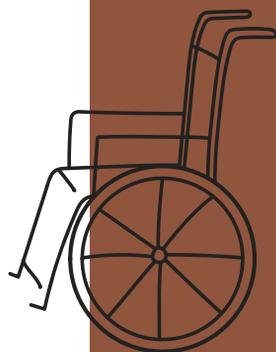
Situations exceptionnelles, décès de votre conjoint, hospitalisation, premiers signes de fragilité à domicile... Les caisses de retraite prévoient des plans d'aides adaptés à vos besoins.

🌐 carsat-bfc.fr ☎ 39 60

PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT DES AIDANTS

La Carsat et la Mutualité sociale agricole (MSA) prévoient une prestation de répit à domicile jusqu'à 72 heures par an.

☎ Contactez la PEP Bourgogne-Franche-comté au 03 80 76 63 00



LES OUTILS D'ACCESSIBILITÉ AUX SPORTS ET À LA CULTURE

Dans une ville pour tous où chacun à sa place, l'intégration du public porteur d'un handicap et l'accessibilité de ses bâtiments constituent une priorité. Les établissements culturels municipaux (bibliothèques, musées, Opéra de Dijon, Cité internationale de la gastronomie et du vin) disposent d'outils de médiation et proposent des séances et/ou des temps de restitution adaptés. Des activités para-sportives sont également organisées dans le cadre du programme *Dijon sport handicap*. Par ailleurs, les équipes se tiennent disponibles afin de réfléchir et concevoir des actions en concertation, qui puissent répondre à des demandes spécifiques.

🌐 dijon.fr

✉ **Dijon sport handicap** : dijonsporthandicap@ville-dijon.fr

✉ **Bibliothèque municipale** : lireautrement@ville-dijon.fr

✉ **Musées de Dijon** : musees@ville-dijon.fr

☎ **Opéra de Dijon** : 03 80 48 82 76

Pour les personnes présentant une déficience auditive, les réservations sont possibles par SMS au 06 03 13 79 20.

☎ **Cité internationale de la gastronomie et du vin** : 03 80 23 88 76

Sollicitez une aide financière

ALLOCATIONS

Vous êtes âgé de plus de 60 ans, en perte d'autonomie et en difficulté financière ? Adressez-vous au Point d'accès aux droits CCAS Métropole de votre quartier (page 4). Après l'étude de votre situation, un travailleur social pourra instruire une demande d'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), versée par le Département. Vous êtes retraité et vous avez une faible retraite ? Un travailleur social pourra instruire sous conditions de ressources une demande d'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) versée par votre caisse de retraite.

AIDES LÉGALES

Les prestations d'aides sociales légales sont destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps. Rapprochez-vous de votre Point d'accès aux droits CCAS Métropole (page 4) pour constituer un dossier de demande pour une aide à domicile, l'hébergement en Ehpad ou en accueil familial. Les documents seront transmis au président du conseil départemental pour instruction et décision. Le CCAS renseigne et complète également les imprimés d'obligation alimentaire.

MA PRIME ADAPT'

Destinée aux personnes âgées de plus de 70 ans ou aux personnes en situation de handicap, Ma Prime Adapt' est une aide financière d'État visant à financer les travaux d'amélioration de l'habitat pour s'adapter aux contraintes du vieillissement ou du handicap.

🌐 monprojet.anah.gouv.fr

Voir aussi

› EMPLOI ET INSERTION P.16

› SPORT, CULTURE ET LOISIRS P.13



SPORT, CULTURE ET LOISIRS

La ville offre de nombreuses possibilités de s'amuser, se dépenser et se cultiver.



Sollicitez un aide financière

AIDE AU PAIEMENT DES COTISATIONS SPORTIVES

La ville de Dijon peut prendre en charge votre cotisation de 30 à 90% en fonction de votre quotient familial. Dispositif ouvert aux mineurs, aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap.

📞 Inscription sur eservices.dijon.fr

Faites appel à un service

ACTIVITÉS SPORTIVES

La ville de Dijon propose des stages de découvertes sportives aux adultes, adolescents et aux enfants, les mercredis, les samedis, les soirs après l'école et pendant les vacances scolaires. Pour les seniors, elle organise des activités physiques adaptées, permettant de réduire la perte d'autonomie et de renforcer le lien social. Entre octobre et mai, elle ouvre également trois gymnases (Carnot, Pardé et Masingue) en libre accès tous les dimanches matin, pour pratiquer le basketball, handball, volleyball ou encore badminton.

📞 Renseignements sur dijon.fr et inscriptions sur eservices.dijon.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le réseau de huit bibliothèques est en accès libre et totalement gratuit, y compris les animations. Il est nécessaire de s'inscrire pour emprunter.

📞 0800 21 3000 📧 bmdijon@ville-dijon.fr 📍 bm.dijon.fr

MUSÉES MUNICIPAUX

L'accès aux collections permanentes des cinq musées de la ville de Dijon est gratuit. Les expositions temporaires, d'ordinaire payantes, sont accessibles gratuitement chaque premier dimanche du mois.

📍 musees.dijon.fr

Trouvez un accompagnement

MAISONS D'ÉDUCATION POPULAIRE

Chacun des neuf quartiers de la ville compte sa Maison d'éducation populaire. Ces lieux de rencontres, propices à la mixité et au lien social, sont ouverts et accessibles à tous les habitants : enfants, adolescents, parents, adultes, seniors... Ils contribuent à la diffusion des savoirs populaires et à la mise en œuvre et l'animation des politiques sociales, éducatives, culturelles et sportives de la ville.

Maison Maladière 📍 21-25, rue Balzac 📞 03 73 73 70 20

MJC-Centre social Montchapet 📍 10, rue Louis-Ganne 📞 03 80 55 54 65

L'Essentiel-le 📍 11, rue Castelnau 📞 03 80 71 55 24

Le Tempo 📍 21, rue Maurice-Ravel 📞 03 80 77 15 77

La Maison-phare 📍 2, allée de Grenoble 📞 03 80 45 45 26

MJC-Centre social des Bourroches

📍 31, boulevard Eugène-Fyot 📞 03 80 41 23 10

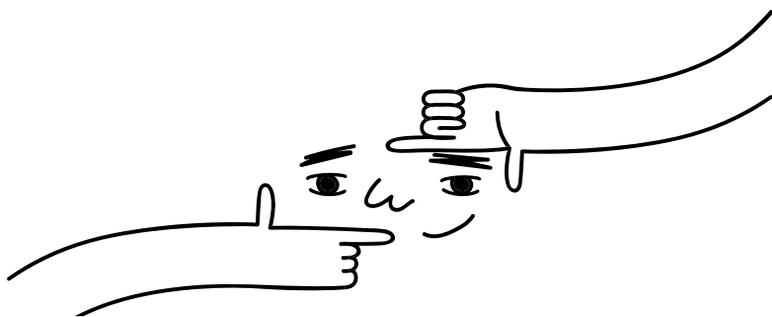
Espace Baudelaire 📍 27, avenue Charles-Baudelaire 📞 03 80 40 06 10

Cercle laïque dijonnais 📍 3 et 5, rue des Fleurs 📞 03 80 30 67 24

L'Archipel 📍 34 quater, rue des Péjoces 📞 09 50 19 08 38

Voir aussi

▶ LES AIDES AUX JEUNES [P.6](#) ▶ LES AIDES À L'AUTONOMIE [P.10](#)



LOGEMENT

Parce qu'un toit est un droit et que le mal logement est un important vecteur d'exclusion et d'inégalités, Dijon investit pour tous ses habitants, quels que soient leurs revenus ou leur situation familiale. Sollicitez des aides pour vous loger, rénover ou adapter votre logement.

Trouvez un accompagnement

RÉNOVATION

Dijon métropole vous conseille et vous aide à financer les travaux pour améliorer les performances énergétiques, le confort et l'adaptation de votre logement. Les conseillers Rénovéco reçoivent sur rendez-vous.

📍 1, boulevard Voltaire

☎ 03 80 48 89 89 ✉ renoveco@metropole-dijon.fr

🌐 metropole-dijon.fr

AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

L'Adil de Côte-d'Or vous renseigne gratuitement sur toutes les questions liées au logement.

📍 4, rue Paul-Cabet

☎ 03 80 66 28 88 ✉ accueil@adil21.fr 🌐 adil21.fr

Sollicitez un aide financière

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Dijon métropole peut apporter une aide dans la prise en charge des frais liés à l'arrivée dans un nouveau logement. Elle peut également soutenir les locataires pour qu'ils soient maintenus dans leur logement et pour préserver leur accès à la fourniture en énergie ou en eau. Le FSL peut être saisi par la personne ou la famille en difficulté ou par un référent social avec le consentement du demandeur.

☎ 03 80 44 81 00 ✉ secretariatfslacces@metropole-dijon.fr

AIDES PERSONNELLES AU LOGEMENT (APL)

Versées par la Caisse d'allocations familiales (Caf), les APL vous aident à payer le loyer de votre résidence principale si vos ressources sont modestes.

🌐 caf.fr

LOGEMENT À LOYER MODÉRÉ

Déposez un dossier en ligne pour accéder à un logement à loyer modéré. Pour compléter votre dossier, vous pouvez être accompagné par un travailleur social dans un Point d'accès aux droits CCAS Métropole (page 4).

🌐 demandelogementbourgognefranchecomte.fr

LOCATION SOLIDAIRE

Soliha, agence immobilière sociale de Dijon métropole, donne la possibilité à un propriétaire de louer un logement à un niveau de loyer abordable pour permettre à des ménages aux revenus modestes de se loger dignement.

☎ 03 81 81 23 33 🌐 soliha-25-21-90.fr

HABITAT & HUMANISME

L'association propose des solutions d'habitat adaptées.

🌐 habitat-humanisme.org

Faites appel à un service

SALUBRITÉ

Si vous êtes locataire d'un logement, en cas de désordres portant atteinte à votre santé ou à votre sécurité, la ville de Dijon peut intervenir auprès du propriétaire. Son service communal d'hygiène et de santé dispose aussi d'une station de désinfection, désinsectisation et dératisation.

☎ 03 80 48 80 60 📧 police-sanitaire@ville-dijon.fr

Voir aussi

› LES AIDES À L'AUTONOMIE P.10

ZOOM SUR LE LOGEMENT DES JEUNES

CROUS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avec neuf résidences universitaires sur Dijon, le Crous propose des logements aux étudiants boursiers, selon les disponibilités.

🌐 crous-bfc.fr - logement-bourgogne.com - lokcaviz.fr

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'association Binôme 21 met en relation des jeunes à la recherche d'un logement et des seniors disposant d'une chambre libre et désirant accueillir un jeune.

🌐 binome21.fr

COLOCATIONS À PROJETS SOLIDAIRES

Le projet Kaps de l'association Afev en partenariat avec Grand Dijon habitat, permet aux jeunes de moins de 30 ans d'être logés dans un appartement pour un loyer modéré, tout en menant des actions citoyennes et solidaires.

📍 37, rue des Grands Champs 🌐 afev.org

RÉSIDENCE JEUNES TRAVAILLEURS URBANALIS

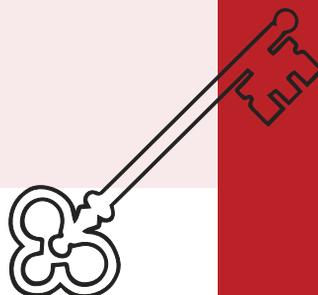
Les jeunes âgés de 16 à 25 ans et ayant une source de revenus peuvent demander à intégrer la résidence jeunes travailleurs pour deux mois et plus et pour un accompagnement dans leur projet.

📍 4, rue du pont des Tanneries
☎ 03 80 41 19 56 🌐 urbanalis.fr

GARANTIE VISALE

Le groupe Action Logement aide les moins de 30 ans et les plus de 30 ans sous conditions, à accéder à la location d'un logement, en sécurisant le propriétaire qui est assuré de percevoir ses revenus locatifs même en cas de défaillance du locataire.

🌐 visale.fr





EMPLOI ET INSERTION

Dijon, plus grand bassin d'emplois de la région Bourgogne-Franche-Comté, soutient les initiatives qui œuvrent en faveur du retour à l'emploi des personnes les plus éloignées. Elle accompagne aussi ceux qui ont un travail et rencontrent des difficultés dans leur parcours professionnel.

Trouvez un accompagnement

PLATEFORME MOBILITÉ DE CREATIV'21

Creativ'21, cluster emploi-compétences soutenu par Dijon métropole, vous accompagne à trouver une solution de mobilité afin d'accéder à l'emploi ou à une formation : parcours permis B, location de véhicule, réparation solidaire, recherche de financements...

📍 17, avenue Champollion
☎ 03 80 28 03 20 📧 contact@creativ21.fr 🌐 creativ21.fr

FRANCE TRAVAIL

France Travail, ex Pôle emploi, a principalement pour missions d'accompagner les personnes dans la recherche d'un emploi ou d'une formation, de collecter les offres des entreprises et de les mettre en relation avec les demandeurs.

☎ 39 49
📍 Agence Dijon ouest : 5, boulevard du Chanoine-Kir
📍 Agence Dijon nord : 33, rue Elsa-Triolet
📍 Agence Dijon sud : 93, avenue Jean-Jaurès

ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE (ADIE)

L'Adie accompagne les personnes porteuses d'un projet de création ou de reprise d'activité n'ayant pas accès au crédit bancaire afin que toute personne qui le souhaite puisse créer son entreprise. Elle peut aussi accorder des financements pour acheter un véhicule ou passer un permis dans le cadre d'un projet professionnel.

📍 7, allée André-Bourland
☎ 09 69 32 81 10 🌐 adie.org

CAP EMPLOI

Ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap en recherche d'emploi ou en activité qui souhaitent engager une reconversion professionnelle ainsi qu'aux employeurs privés et publics, pour faciliter l'embauche des personnes en situation de handicap.

📍 15, rue de l'Arquebuse
☎ 03 80 53 18 70 🌐 capemploi-21.com

TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES

Le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) apporte des aides et services pour faciliter la vie de tous les intérimaires : accompagnement social, accès au logement, accident du travail, complémentaire santé, garde d'enfant...

📞 fastt.org

CRÉATION, REPRISE, TRANSMISSION, DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

Vous avez un projet de création, de développement, de reprise ou transmission d'entreprise ? Les chambres consulaires vous accompagnent à toutes les étapes du projet.

Chambre de commerce et d'industrie Côte-d'Or Saône-et-Loire

📍 2, avenue de Marbotte

📞 03 80 65 91 00 🌐 metropoledebourgogne.cci.fr

Chambre de métiers et de l'artisanat Bourgogne-Franche-Comté

📍 65-69, rue Daubenton

📞 03 73 55 20 20 📧 contact@artisanat-bfc.fr 🌐 artisanat-bfc.fr

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES (APEC)

L'Apec accompagne les cadres, quel que soit leur âge, à toutes les étapes-clés de leur parcours professionnel depuis la fin des études supérieures jusqu'à la fin de la vie active (première recherche, reconversion, mobilité...).

📍 5 bis, rue Devosge

📞 03 80 54 17 50 🌐 apec.fr

Sollicitez un aide financière

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Vous êtes sans ressource ou vos ressources sont faibles ? Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier du RSA pour vous garantir un revenu minimal.

📞 Demande sur caf.fr ou sur msa.fr

📍 Pour constituer votre demande, faites-vous aider dans un Point d'accès aux droits CCAS Métropole (page 4) ou à l'Espace solidarités le plus proche de chez vous (page 5).

Si vous êtes réfugié ou bénéficiant d'une protection subsidiaire, appelez le 03 80 63 32 10 ou rendez-vous sur cotedor.fr

PRIME D'ACTIVITÉ

Vous pouvez bénéficier de la Prime d'activité sous conditions de ressources, si vous avez une activité professionnelle (salariée ou indépendante) ou si vous êtes indemnisé au titre du chômage partiel ou technique et que vos ressources sont modestes.

📞 caf.fr

ALLOCATION POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Les travailleurs indépendants qui ont involontairement perdu leur activité peuvent bénéficier d'un revenu de remplacement conditionné et limité dans son montant et sa durée.

📞 chomage-independant.francetravail.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISES

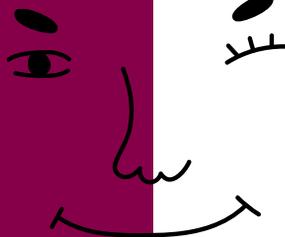
La Région offre aux créateurs d'entreprise un service d'accompagnement complet et gratuit. Les porteurs de projet peuvent bénéficier de cet accompagnement avant la création-reprise ou jusqu'à 3 ans après la création-reprise de leur entreprise.

📞 bourgognefranchecomte.fr



Voir aussi

› LES AIDES AUX JEUNES P.6



SANTÉ

**Quand la santé va, tout va (ou presque) !
À Dijon, pôle d'excellence en matière de santé,
vous pouvez vous appuyer sur de nombreux
professionnels pour être pris en charge et suivi
quelle que soit votre pathologie.**

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DIJON BOURGOGNE (CHU)

Premier acteur de santé de la région, le CHU Dijon Bourgogne se positionne comme un établissement de référence dans le domaine du soin, de la recherche et de la formation en santé.

- 📍 14, rue Paul-Gaffarel 📞 03 80 29 30 31 🌐 chu-dijon.fr
- 📍 T1, L3, Corol à l'arrêt CHU-Hôpitaux - L8 et Corol aux arrêts Parc des sports (accès côté maternité-Urgences)

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Composée d'un médecin, d'un assistant social et d'un infirmier, la Pass est un lieu de prise en charge des personnes démunies.

- 📍 CHU Dijon Bourgogne, à côté du service d'accueil des urgences adultes

CENTRE RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER GEORGES-FRANÇOIS LECLERC

- 📍 1 rue Professeur Marion 📞 03 80 73 75 00 🌐 cgfl.fr

HÔPITAL PRIVÉ DIJON BOURGOGNE - RAMSAY SANTÉ

- 📍 Parc Valmy, 22 avenue Françoise Giroud
- 📞 03 74 82 21 21 🌐 hopital-privé-dijon-bourgogne.ramsaysante.fr

CLINIQUE MUTUALISTE BÉNIGNE JOLY

- 📍 Allée Roger Renard à Talant
- 📞 03 80 58 35 00 📧 contact@clinique-talant.fr

POLYCLINIQUE DU PARC DREVON - RAMSAY SANTÉ

- 📍 18 cours Général de Gaulle 📞 03 80 29 45 00

CLINIQUE LES ROSIERS

- 📍 45 boulevard Henri Bazin
- 📞 03 74 82 50 05 🌐 clinique-les-rosiers-dijon.ramsaysante.fr

CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE DIVIO

- 📍 12 Rue Saint-Vincent de Paul 📞 03 80 42 45 45

CPTS CENTRE 21

Vous avez déménagé ? Votre médecin est parti en retraite ? La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Centre 21 peut vous aider à trouver un médecin traitant. Ce regroupement de professionnels de santé permet aussi de bénéficier d'un avis spécialisé ou d'un créneau de soins non programmé.

- 📍 16, rue Henri Matisse 📞 03 73 27 54 33 🌐 cptscentre21.com

POUR ALLER PLUS LOIN :

Retrouvez les adresses de tous les professionnels de santé sur les pages jaunes.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Service accompagnement santé

En cas de difficultés pour se soigner, l'Assurance maladie propose un accompagnement personnalisé pour vous permettre d'accéder à vos droits et à vos soins et pour vous aider à vous orienter dans le parcours de santé.

Complémentaire santé solidaire

La Complémentaire santé solidaire est une aide pour payer vos dépenses de santé si vos ressources sont modestes. Elle ne coûte rien ou coûte moins d'un euro par jour et par personne. Le droit à la Complémentaire santé solidaire dépend de votre situation et de vos ressources.

- 📍 1D, boulevard de Champagne
- ☎ 36 46 (service 0,06€/min + prix d'un appel)
- 🌐 ameli.fr/cote-d-or

PLANNING FAMILIAL

Association militante féministe et d'éducation populaire, le Planning familial répond à vos questions en matière de santé sexuelle et de sexualités, vous informe sur vos droits et vous accompagne dans vos propres choix. Les temps d'échanges et d'entretien avec des conseillers se font dans le respect des convictions de chacun, quels que soient son âge, son sexe, son identité de genre, ses croyances, et dans un cadre de confidentialité.

- 📍 43, route de Dijon à Longvic
- ☎ 07 84 74 84 90 📧 planningfamilial21@gmail.com
- 🌐 planning-familial.org

DÉPISTAGE ET SANTÉ SEXUELLE

Le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) propose des consultations sur rendez-vous.

- ☎ 03 80 28 14 63

CENTRES D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (CAMSP)

Les professionnels du CAMSP proposent un diagnostic et une prise en charge précoce des problématiques de handicap chez les enfants âgés de 0 à 6 ans.

CAMSP Fontaine d'Ouche-PEP BFC

- 📍 Immeuble l'Empire, 20 boulevard des Gorgets
- ☎ 03 80 68 03 40 📧 camsp.empire@pepcbfc.org

CAMSP Grésilles-PEP BFC

- 📍 Résidence Bougainville, 17 bis, avenue Champollion
- ☎ 03 80 30 30 07 📧 camsp.bougainville@pepcbfc.org

CAMSP Centre-Ville-Acodège

- 📍 96 Ter, avenue Victor-Hugo
- ☎ 03 80 30 98 87 📧 camsp@acodege.fr

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)

Le CMP offre des consultations médico-psychologiques et sociales à toute personne adulte en difficulté psychique.

- ☎ 03 80 42 48 48

CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (CMPP)

Le CMPP est un lieu d'accueil et d'écoute, de prévention et de soins, pour enfants et adolescents de 0 à 20 ans en difficultés et pour leurs parents ou ceux qui en ont la charge.

- 📍 67 C, rue d'Auxonne ☎ 03 80 66 42 41
- 📍 16, rue Millotet ☎ 03 80 43 66 13

SERVICE DE PSYCHIATRIE GÉNÉRALE ET ADDICTOLOGIE

Ce service soigne les pathologies psychiques (santé mentale, conduite suicidaire, handicap psychique, addictologie...). Selon votre secteur d'habitation, prenez rendez-vous au Centre hospitalier universitaire (CHU) ou au Centre hospitalier La Chartreuse.

- 📍 CHU : bâtiment Marion, 14, rue Paul-Gaffarel
- ☎ Psychiatrie : 03 80 29 37 69 - Addictologie : 03 80 29 35 24
- 📍 CH La Chartreuse : 1, boulevard Kir
- ☎ 03 80 42 48 48

CENTRES DE SOIN, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

Ces centres sont dédiés aux personnes de plus de 25 ans en difficulté avec la consommation de substances psychoactives. Ils proposent aussi des consultations médicales pour les femmes enceintes.

- 📍 CSAPA Sedap : 7, rue Fèvre
- ☎ 03 80 30 46 16 📧 tivoli@addictions-sedap.fr
- 🌐 addictions-sedap.fr
- 📍 CSAPA Addictions France : 1, rue du Dauphiné à Fontaine-lès-Dijon
- ☎ 03 80 73 26 32 📧 csapa.dijon@addictions-france.org
- 🌐 addictions-france.org



SOUTENIR LES VICTIMES

Que vous soyez victimes de violences, d'abus ou de discriminations, trouvez un lieu où vous serez écouté, conseillé et accompagné.



ESPACE ANDRÉ-GERVAIS MAISON DE LA TRANQUILLITÉ LOCALE

Aide juridique, défense des droits, écoute et conseils... l'espace André-Gervais a vocation à accueillir les habitants confrontés aux problèmes de nuisances, d'incivilités, de discriminations ou de violences. L'aide est personnalisée, confidentielle et gratuite.

📍 Angle du boulevard Gaston-Bachelard
et de la rue Maurice-Maréchal
☎ 03 80 48 89 11

COMMISSARIAT DE POLICE DE DIJON

Deux travailleurs sociaux du CCAS sont présents au commissariat pour recueillir la parole et orienter les victimes.

📍 2, place Suquet ☎ 03 80 44 55 00

ANTENNE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (AMACOD)

Vous pensez être victime de discrimination ? L'Amacod, pilotée par la ville et animée par la Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or, vous accueille, vous écoute et vous accompagne. Cette structure unique en France vous reçoit gratuitement dans ses locaux.

☎ 0 800 21 3000 🌐 amacod-dijon.fr

FRANCE VICTIMES 21

Vous êtes victime d'abus à caractère sexuel, de violence physique ou psychologique, d'escroquerie, d'abus de confiance, de vol ou encore de discrimination ? Les juristes vous accueillent, vous informent sur vos droits, vous accompagnent dans vos démarches, avec ou sans rendez-vous. La psychologue propose des entretiens individuels sur rendez-vous. Service gratuit et confidentiel.

📍 Cité judiciaire : 13, boulevard Georges Clemenceau
☎ 03 80 70 45 81 - 07 72 35 86 24
✉ francevictimes21@gmail.com

SOLIDARITÉ FEMMES 21

Les femmes victimes de violences conjugales peuvent recevoir les premières informations utiles et poser toutes les questions qu'elles souhaitent aux travailleurs sociaux. Cet accompagnement social peut s'articuler avec celui des psychologues. L'association dispose de quelques hébergements sécurisés à l'attention de ces femmes.

☎ 03 80 67 17 89 ✉ solidaritefemmes21@outlook.fr

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES 21 (CIDFF)

Le CIDFF informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes, à la parentalité, l'emploi, formation professionnelle et création d'entreprise, l'éducation et la citoyenneté.

📍 22, avenue du Château à Quetigny ☎ 03 80 48 90 28

ADEFO-ALTHEA

L'association vient en aide aux personnes qui ont un comportement violent envers leur partenaire, leurs enfants ou un membre familial.

📍 9, rue du Plein de Pouilly
☎ 06 36 69 93 19 ✉ althea@adefo.asso.fr

DÉFENSEUR DES DROITS

Le défenseur des Droits a pour mission de veiller à la protection des droits et des libertés des citoyens et de promouvoir l'égalité. Il reçoit sur rendez-vous.

- 📞 Maison de Justice et du Droit : 03 80 51 78 30
- 📍 Permanences à la Préfecture le mardi matin et à l'Espace André-Gervais (page 14), le 1^{er} jeudi matin de chaque mois.
- 🌐 defenseurdesdroits.fr/21-cote-dor

AIDER LES PERSONNES EN RUE

Si vous vivez dans la rue ou observez une personne isolée en difficulté, rapprochez-vous des structures compétentes pour obtenir de l'aide.

SERVICE DE DOMICILIATION

Les personnes ayant un lien avec la commune et qui n'ont pas d'adresse postale peuvent disposer d'une adresse au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon ou à l'association Adefo pour recevoir du courrier administratif et ainsi accéder à leurs droits et aux prestations sociales auxquelles elles sont éligibles, ainsi que pour remplir certaines obligations.

- 📞 Domiciliation CCAS : 03 80 44 81 00
- ✉ Domiciliation Adefo : mvallade@adefo.asso.fr

SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO)

Le SIAO est le service phare du dispositif de veille sociale pour l'accueil et l'orientation de personnes ayant des besoins d'hébergement d'urgence ou de logement adapté. Il gère le 115 - numéro d'urgence sociale - à l'échelle du département.

- 📞 115
- ✉ siao@adefo.asso.fr - 115cote-dor@adefo.asso.fr

ASSOCIATION SOLIDARITÉ DIGNITÉ ACCOMPAGNEMENTS TRAVAIL (SDAT)

La Sdat assure l'accueil de jour des personnes majeures sans logement, seules ou accompagnées d'animaux domestiques : accompagnement social, douche, buanderie, petit-déjeuner, repas chaud à 2 euros...

- 📍 5 bis, rue de la Manutention
- 📞 03 80 76 22 22
- ✉ sdat@sdat.asso.fr

CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR DU SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours catholique assure un accueil de jour des familles sans logement : accompagnement, écoute, douche, buanderie.

- 📍 9 ter, boulevard Voltaire
- 📞 06 84 25 87 44
- ✉ accueildejour.211@secours-catholique.org
- 🌐 bourgogne.secours-catholique.org

ASSOCIATION DIJONNAISE D'ENTRAIDE DES FAMILLES OUVRIÈRES (ADEFO)

L'Adefo gère le centre d'hébergement et de réinsertion sociale Sadi-Carnot.

- 📍 4-6, rue Sadi-Carnot
- 📞 03 80 60 95 95
- ✉ chrssadicarnot@adefo.asso.fr

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

- 📍 9, boulevard du Champs aux métiers à Quetigny
- 📞 03 80 73 94 98
- 🌐 ul.dijon@croix-rouge.fr

SECOURS POPULAIRE

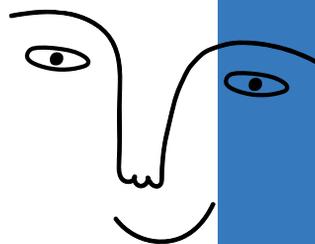
- 📍 15, rue de la Brot
- 📞 03 80 30 20 70

RESTOS DU CŒUR

- 📍 9, impasse de Reggio
- 📞 03 80 78 04 46
- 🌐 ad21.restosducoeur.org

Voir aussi

› SANTÉ P.18



TROUVER DE L'AIDE PRÈS DE CHEZ SOI



- 1 Point d'accès aux droits
CCAS Métropole
Centre-ville-Montchapet**
11, rue de l'Hôpital. Permanences à la Maison des seniors (rue Mère Javouhey) et au Cercle laïque dijonnais (3-5, rue des Fleurs).
- 2 Point d'accès aux droits
CCAS Métropole
Fontaine d'Ouche-Bourroches**
24, avenue du Lac. Permanences à la mairie de quartier Bourroches (32, boulevard Eugène-Fyot).
- 3 Point d'accès aux droits
CCAS Métropole
Parc-Mansart**
11, rue de l'Hôpital. Permanences à la médiathèque Mansart (2, boulevard Mansart).
- 4 Point d'accès aux droits
CCAS Métropole
Grésilles-Toison d'Or**
17 ter, avenue Champollion. Permanences à la mairie de quartier Granville-Toison d'Or (10 bis, place Granville), à la Maison d'éducation populaire Maladière (21-25, rue Balzac) et à la Maison d'éducation populaire L'Envers Baudelaire (1, allée Lucien-Hérard).
- 5 Accueil général de la ville**
11, rue de l'Hôpital.
- 6 Centre communal d'action sociale**
11, rue de l'Hôpital.
- 7 Maison des seniors**
Rue mère Javouhey.

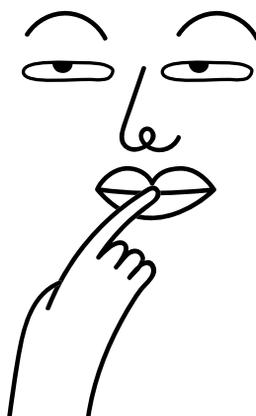
- 8 Espace André-Gervais
Maison de la tranquillité locale -**
Angle du boulevard Gaston-Bachelard et de la rue Maurice-Maréchal.
- 9 Maison des associations**
2, rue Corroyeurs.

MAISONS D'ÉDUCATION POPULAIRE

- 10 Maison Maladière**
21-25, rue Balzac.
- 11 MJC-Centre social Montchapet**
10, rue Louis-Ganne.
- 12 L'Essentiel-le**
11, rue Castelnau.
- 13 Le Tempo**
21, rue Maurice-Ravel.
- 14 La Maison-phare**
2, allée de Grenoble.
- 15 MJC-Centre social des Bourroches**
31, boulevard Eugène-Fyot.
- 16 Espace Baudelaire**
27, avenue Charles-Baudelaire.
- 17 Cercle laïque dijonnais**
3 et 5, rue des Fleurs.
- 18 L'Archipel**
34 quater, rue des Péjoces.

AIDER À MON TOUR

S'investir pour les autres contribue au bien-être de tous. Ville solidaire, Dijon abrite un grand nombre d'associations auxquelles vous pouvez prêter main forte si vous le souhaitez.



DEVENEZ BÉNÉVOLE DANS L'UNE DES 4 500 ASSOCIATIONS DIJONNAISES

La Maison des associations est le lieu des ressources et des synergies de la vie associative dijonnaise. Elle accompagne et soutient les associations pour leur création, le montage de projets, les recherches de financements, de locaux, la formation des bénévoles et la diffusion des missions bénévoles. Elle vous renseigne également si vous souhaitez connaître les associations existantes dans un secteur d'activité ou un quartier.

📍 2, rue des Corroyeurs

☎ 03 80 74 56 56 ✉ maisondesassociations@ville-dijon.fr

🚶 Corol, T2 - arrêt 1^{er} mai

L5, B12, B18, City - arrêt Suquet

DEVENEZ BÉNÉVOLE AU SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon a créé un réseau de bénévoles pour lutter contre l'isolement, accompagner les seniors, les personnes en difficultés sociales et/ou en situation de handicap, faire remonter les besoins des habitants et faire office d'ambassadeurs au sein des quartiers.

☎ 03 80 44 81 00 ✉ benevolatactionsociale@ccas-dijon.fr

REJOIGNEZ LA RÉSERVE CIVIQUE

Tout citoyen de plus de 16 ans souhaitant s'engager sur son temps libre peut se rendre sur le site de la Réserve civique et proposer son aide aux associations référencées.

🌐 jeuxaider.gouv.fr

Trouvez une mission de bénévolat à Dijon parmi celles disponibles et faites vivre l'engagement de chacun pour tous.

🌐 francebenevolat.org

DONNEZ À LA BANQUE ALIMENTAIRE DE BOURGOGNE

La Banque alimentaire de Bourgogne collecte les invendus et les surplus et les distribue ensuite à ses partenaires pour apporter une aide alimentaire aux personnes les plus démunies. Vous pouvez contribuer en donnant des produits d'hygiène, alimentaires ou des vêtements ou en participant quelques heures, plusieurs matinées par semaine ou lors de la grande collecte annuelle, en novembre.

📍 2, rue de Skopje ☎ 03 80 46 61 61

✉ Offrez de votre temps : ba210.recrutement@banquealimentaire.org

🌐 Donnez des produits : <https://collecto.online/>

OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS, VÊTEMENTS ET MEUBLES

La Recyclade

La Recyclade collecte, transforme et vend des objets destinés initialement à la déchetterie. Vous pouvez déposer vos dons.

📍 La Recyclade Bourroches : 11, rue du Nuits Saint Georges

📍 La Recyclade Montmuzard : 5, rue de l'Est

✉ larecyclade@laposte.net 🌐 larecyclade.fr

Emmaüs

Emmaüs Dijon-Norges propose des services de ramassage, de récupération et de recyclage. Centre de dépôt-vente.

📍 74, route de Dijon, 21490 Norges-la-Ville

Emmaüs Chenôve propose un lieu de dépôt et de vente d'objets.

📍 3, rue Paul-Langevin, 21300 Chenôve

À PORTÉE DE MAIN

- › **OnDijon**
0800 21 3000 (appel et service gratuits)
- › **Points d'accès aux droits CCAS Métropole**
03 80 44 81 00
- › **Mission locale de Dijon**
03 80 44 91 44
- › **Maison des seniors de la ville de Dijon**
03 80 74 71 71
- › **Maison départementale
des personnes handicapées**
03 80 63 31 60
- › **Maison des associations de la ville de Dijon**
03 80 74 56 56
- › **Maison des ados de Côte-d'Or
et de leurs parents**
03 80 44 10 10
- › **Numéro d'écoute national destiné
aux femmes victimes de violences,
à leur entourage et aux professionnels concernés**
3919
- › **Antenne municipale et associative
contre les discriminations**
0 800 21 3000

NUMÉROS D'URGENCE

- › **Numéro d'urgence européen**
112
Pour les personnes sourdes ou malentendantes, composez le 114
- › **Police**
17
- › **Pompiers**
18
- › **Samu**
15
- › **Urgence sociale**
115